

Paris, 25 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FAVORISER LE LOGEMENT DES SALARIÉS DANS LE CADRE DES GRANDS PROJETS FRANCILIENS

Michel Cadot, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, a présidé ce jour un séminaire consacré au logement des salariés en déplacement pour les Grands Projets Franciliens -Grand Paris Express et les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024- organisé par Action Logement et la direction interdépartementale de l'hébergement et du logement, en partenariat avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme.

Ce séminaire, qui a réuni 150 participants, - entreprises du bâtiment, bailleurs, institutions - avait pour objectif, à partir de constats territoriaux réalisés par Action Logement, de favoriser le logement des salariés dans le cadre des grands projets franciliens que sont notamment le Grand Paris Express et les JO 2024 et contribuer ainsi au développement de la Région.

Pour Michel Cadot, « *Dans le cadre de l'objectif de construction de 70 000 logements par an, qui figure dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, les politiques de l'habitat doivent favoriser un développement coordonné de l'offre de logements avec la géographie de l'emploi. Le développement de l'offre de logements doit également être cohérent dans le temps et dans l'espace avec celui du réseau de transports publics. La densification de l'habitat doit être favorisée dans les secteurs bien desservis, en particulier dans les abords des quartiers de gare. La production de 70 000 logements par an requiert la mobilisation des leviers et des acteurs permettant de développer une offre abordable. En effet, les inégalités socio-économiques d'une part, la cherté du logement d'autre part, nécessitent de construire une offre accessible aux ménages modestes et aux classes moyennes. Ainsi, le schéma fixe un objectif régional de 37 000 logements sociaux par an et de 3000 à 4000 logements intermédiaires à construire chaque année dans les marchés immobiliers tendus* ».

Jean-Jacques Perot, Vice-président du Comité régional Action Logement Ile-de-France, « *se félicite que soit menée une réflexion sur les besoins des salariés et des entreprises dans la perspective des projets Grand Paris Express et Jeux Olympiques 2024, qui ont d'ores et déjà débuté. L'objectif de ce séminaire est d'aboutir pour Action Logement à la mise en place d'actions concrètes de mobilisation d'une offre adaptée de logements et de services.* »

Cette matinée s'est organisée autour de 3 tables rondes :

« Comment mobiliser le parc de logements existants ? »

Cette table ronde a mis en exergue les solutions proposées par les bailleurs sociaux pour mettre à disposition des logements de leur parc existant, en distinguant les logements sociaux et les résidences

collectives. Action Logement dispose de 66 000 logements dans ce type de résidences collectives Un focus a été réalisé autour de 3 chantiers du métro Grand Paris Express, EOLE, ligne 15 Sud et Ligne 16 et les villes limitrophes.

Isabelle Rougier, DRIHL, a rappelé les stratégies mises en œuvre par l'Etat pour mobiliser le parc vacant, Elle a notamment insisté sur la nécessaire augmentation du volume d'attributions dans le parc social, sur une connaissance partagée avec les professionnels et les collectivités locales des demandeurs de logements intermédiaires afin de favoriser la fluidité entre parc social et logement intermédiaire, sur la contribution du parc privé à vocation sociale dans l'accès au logement des ménages salariés,...

La charte des mutations inter-réservataires, signée par l'Etat, les bailleurs et Action Logement, ainsi que le bail mobilité, prévu par la loi ELAN, seront mobilisés pour renforcer l'accès au logement des demandeurs franciliens.

« Quelles solutions pour développer une offre de logement adaptée et évolutive ? »

Cet échange a mis en avant les points de singularité des Grands Projets Grand Paris Express et des JOP 2024: une offre évolutive doit être réversible et réutilisable.

Cet échange organisé autour de retours d'expériences, doit inspirer le développement d'une offre de service dédiée et des points d'attention pour développer de nouvelles solutions innovantes techniquement mais aussi socialement.

« Peut-on identifier les besoins pour offrir des services adaptés ? »

Cette table ronde a mis en perspective les besoins des entreprises de Travaux publics, du Bâtiment, mais aussi du Travail Temporaire et celui des salariés en déplacement sur les grands projets franciliens pour définir les pistes de travail en commun pour travailler collectivement aux solutions.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté. Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Ile-de-France : Nathalie Gourlin - 01.71.72.23.52 / 06.89.04.68.89 – nathalie.gourlin@actionlogement.fr

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr